

REPUBLIQUE FRANCAISE**DEPARTEMENT DE LA HAUTE-LOIRE**
Mairie de LA CHAISE-DIEU**Séance du 25 novembre 2022, au lieu habituel, à 20h00****Date de la convocation : 18 novembre 2022****Président de séance : M. André BRIVADIS**
Maire,**Nombre de conseillers**

- en exercice : **13**
- présents : **12**
- votants : **13**
- absents : **0**

Liste des membres : M. BRIVADIS André, Maire, M GIBERT Stéphane, M. LAVERROUX Yannick, M BLANCHEFORT Fabien, Mme SAVINEL Armelle, Adjoint, M. PHILBEE Paul, M. FAIVRE Thierry, M. MARION Olivier, M PHILIPON Pierre, M. VIALANEIX Bernard, Mme SCIORTINO Pascale, M. SPECEL Gérard.

Procuration :

M. WENGER Stéphane a donné procuration à M. BRIVADIS André

Secrétaire de séance : M. VIALANEIX Bernard**2022 – 103 Renouvellement du bail de l'appartement de la salle des fêtes**

Monsieur le Maire explique au Conseil Municipal que le contrat de bail entre la commune et Madame ARNAUD Marie-Thérèse pour l'appartement de la salle des fêtes, est arrivé à échéance et il propose de le renouveler.

Le contrat de bail sera conclu pour une durée de trois ans, qui commencera à courir le 1^{er} décembre 2022 pour se terminer le 30 novembre 2025.

Le local d'habitation loué par la Commune, est l'appartement attenant à la salle des fêtes, comprenant une petite cuisine, une salle à manger, deux chambres et un garage.

Après en avoir délibéré et voté le Conseil Municipal à l'unanimité:

- Fixe le loyer mensuel à deux cents euros par mois, payable au bailleur d'avance le trois de chaque mois,
- Décide que le loyer sera révisé chaque année le 1^{er} janvier en fonction de la variation de l'indice de référence des loyers publié par l'INSEE,
- Autorise Monsieur le Maire ou son représentant à signer le bail

Le Maire
André BRIVADIS

Le secrétaire de séance